

Cantley, Chelsea and Pontiac join forces to collect compostable materials

The municipalities of Cantley, Chelsea and Pontiac recently unveiled their "Collecting together" communication campaign at a joint press conference. Supported by the MRC des Collines-de-l'Outaouais, this campaign will last several months and is intended to inform, support and equip residents upon arrival of the compostable materials collection program.



In Chelsea, the collection of compostable materials will begin on January 1st, 2019. Please note that the distribution of the bins is slightly delayed due to a delay on the supplier's side. You should receive them at home by the end of October.

Residents who already practice household composting will be able to continue their habit by using the door-to-door collection service in a complementary way for materials more difficult to treat in home composters.

Every resident will soon receive an informative brochure to help them sort residual materials.

The collected organic materials will be transported to the MRC's transshipment station located in Val-des-Monts.

Save the Date and Join in the Fun on Sunday, October 21!



In partnership with Sentiers Chelsea Trails and Sentiers Wakefield Trails, the Municipalities of Chelsea and La Pêche are teaming up on a fun event for all residents: La Grande marche Chelsea-La Pêche, a community walk that's part of the Grand défi Pierre Lavoie, Sunday, October 21. Come join us in the biggest health movement in Québec, along with Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

The Grande marche's mission is to encourage Quebecers to get up and move and adopt healthy habits. Since the first Grande marche was held in 2015, seven years after the creation of the Grand défi Pierre Lavoie, the number of participating towns and municipalities has exploded, going from 24 in 2017 to 120 in 2018.

A welcome desk will open at 8:30 a.m. at the Farm Point Community Centre in Chelsea. Entertainment will begin at 9:30. The walk will begin at 10:00 and follow a

5 km course along Rivière Gatineau to Centre Wakefield La Pêche. La Grande marche Chelsea-La Pêche is a fun family event for the entire community! We hope residents of all ages will turn out to make our first walk one to remember, and be inspired to make this a new annual tradition. Volunteers and members of both municipal governments will be present to ensure everything goes smoothly. A shuttle service will also be available.

To participate in La Grande marche Chelsea-La Pêche, you can sign up on the walk website using the online entry form at onmarche.ca. You can also just join in if you want! No formal registration required.

Rain or shine, the walk is on. See you October 21!

To reach us

Municipal Office
100, chemin Old Chelsea
Chelsea, Québec, J9B 1C1
Telephone : 819-827-1124

Website : chelsea.ca
Email : info@chelsea.ca

 @ChelseaQuebecCanada

 @chelseaquebec

À venir à la Municipalité

GRANDE MARCHÉ CHELSEA ET LA PÊCHE

21 octobre de 9 h 30 à 11 h

Départ du parc Farm Point

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

2 novembre à 19 h

Salle du conseil de la MRC

UN NOËL MAGIQUE À CHELSEA

1er et 2 décembre

Un peu partout sur le territoire de Chelsea

*Pour les détails des événements et les dates des comités, visitez notre site Web au chelsea.ca,

Augmentation du taux du droit de mutation pour les transferts d'immeubles de plus de 500 000\$

La Municipalité aimerait vous aviser que le règlement 1080-18 visant à augmenter le taux du droit de mutation sur le transfert d'un immeuble dont la base d'imposition excède 500 000\$ a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 4 septembre dernier.

En vertu de l'Article 2 de la *Loi concernant les droits de mutations immobilières*, la province accorde aux municipalités l'autorité de fixer les taux, par règlement, pour cette tranche d'imposition. Cet été, le conseil municipal a d'ailleurs appelé les résidents à donner leurs commentaires sur ce changement.

Désormais, le taux du droit de mutation sur le transfert d'un immeuble pour la tranche de la base d'imposition excédant 500 000\$ est donc fixé comme suit :

- 2% pour les propriétés de 500 000\$ à 749 999,99\$
- 2,5% pour les propriétés de 750 000\$ à 999 999,99\$
- 3% pour les propriétés de 1 000 000\$ et plus

Pour consulter le règlement complet, rendez-vous au chelsea.ca dans la section Séances du conseil, sous Municipalité.

Survol de drones dans le cadre du projet de prévention et de stabilisation de talus du ruisseau Chelsea



Du 8 octobre au 14 décembre prochain, le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) survolera le quartier du ruisseau Chelsea à l'aide de drones en prévision de certains travaux préventifs. Ces survols serviront à prendre des photographies aériennes et des vidéos de surveillance de talus en bordure du ruisseau, à des fins de sécurité civile, dans le cadre d'un mandat réalisé pour la Direction de la géotechnique et de la géologie du MTMDET.

Les images captées seront analysées par les ingénieurs en géotechnique du MTMDET afin de vérifier l'évolution du cours d'eau concerné. Les survols seront effectués lorsque les conditions d'ensoleillement seront optimales, et ce, à un intervalle régulier, selon les conditions météorologiques.

Légalisation du cannabis : le conseil votera son règlement lors de la prochaine séance du conseil municipal



C'est lors de la prochaine séance du conseil municipal que le conseil votera sur le règlement uniformisé qui visera à encadrer la consommation de cannabis dans les lieux publics.

L'avis de motion et le projet de règlement ont été déposés lors de la séance du conseil du 2 octobre dernier. Il s'agit du règlement 18-RM-04 qui remplacera le règlement numéro 17-RM-04 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre dans les limites de la Municipalité de Chelsea. Le projet de règlement prévoit l'interdiction de fumer, quelque matière qu'il soit, dans les lieux publics. Vous pouvez dès maintenant consulter le projet de règlement en page 182 de l'ordre du jour du dernier conseil municipal disponible sur notre site Web.

Cantley, Chelsea et Pontiac s'unissent pour la collecte des matières compostables



Les municipalités de Cantley, Chelsea et Pontiac ont récemment dévoilé leur campagne de communication *Ensemble on composte* lors d'une conférence de presse conjointe. Soutenue par la MRC des Collines-de-l'Outaouais, cette campagne s'étalera sur plusieurs mois et a pour but d'informer, d'accompagner et d'outiller les résidents à l'arrivée de la collecte de compostage porte-à-porte.

À Chelsea, le début de la collecte des matières organiques commencera le 1er janvier 2019. Veuillez noter que la distribution des bacs est légèrement décalée dû à un retard du côté du fournisseur. Vous devriez les recevoir à la maison d'ici la fin du mois d'octobre.

Les résidents qui pratiquent déjà le compostage domestique pourront continuer leur habitude en utilisant le service de collecte porte-à-porte de façon complémentaire pour les aliments plus difficiles à composte chez soi. Chaque résidents recevra bientôt une brochure informative pour les aider dans le tri des matières résiduelles.

Les matières organiques collectées seront transportées vers le poste de transbordement de la MRC situé à Val-des-Monts.

Réservez votre dimanche 21 octobre pour un grand événement!



Les municipalités de Chelsea et La Pêche ont décidé de s'unir en vue d'organiser un événement rassembleur pour leurs citoyens, la Grande marche Chelsea-La Pêche du Défi Pierre Lavoie. Nos deux municipalités s'associent ainsi au plus important mouvement de santé au Québec, en collaboration avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Depuis la création de la Grande Marche du Défi Pierre Lavoie en 2015 (le Grand défi lui-même a été créé en 2008), le nombre de villes et municipalités participantes n'a cessé d'augmenter : de 24 en 2017, elles sont passées à 120 en 2018. La Grande marche a pour mission d'encourager les Québécois et Québécoises à devenir moins sédentaires et à adopter de saines habitudes de vie.

En partenariat avec Sentiers Chelsea Trails et avec Sentiers Wakefield Trails, les municipalités de Chelsea et La Pêche feront leur Grande marche le dimanche 21

octobre prochain. Dès 8 h 30, un service d'accueil sera sur place au centre communautaire de Farm Point, à Chelsea, et il y aura de l'animation dès 9 h 30. Le départ sera donné à 10 h, pour une marche de 5 km le long de la rivière Gatineau jusqu'au Centre Wakefield-La Pêche. La Grande marche Chelsea-La Pêche se veut un événement familial, divertissant et rassembleur. Adultes, enfants, aînés, tous sont les bienvenus pour faire de cette première édition une édition mémorable et inspirante. Des bénévoles ainsi que des membres des deux administrations municipales seront présents afin de s'assurer du bon déroulement du parcours. Un service de navette sera également offert.

Pour participer à la Grande marche Chelsea-La Pêche, vous pouvez vous inscrire sur le site Internet de la Grande marche au moyen du formulaire en ligne au onmarche.ca. Vous pouvez aussi tout simplement vous joindre à nous sans autre formalité si l'envie vous en prend!

Beau temps, mauvais temps, on marche. C'est un rendez-vous, le 21 octobre!

Pour nous joindre

Bureaux municipaux
100, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
Téléphone : 819 827-1124

Site Web : chelsea.ca
Courriel : info@chelsea.ca

 @ChelseaQuebecCanada

 @chelseaquebec

Coming to the Municipality

GRANDE MARCHÉ CHELSEA ET LA PÊCHE

October 21 from 9:30 a.m. to 11:00 a.m.

Start : Farm Point Park

COUNCIL MEETING

November 2 at 7:00 p.m.

Salle du conseil de la MRC

A MAGICAL CHRISTMAS IN CHELSEA

December 1 and 2

All over Chelsea's territory

*For event details and committee dates, visit our website at chelsea.ca

Increase of the Transfer Duties for Properties Valued at More Than \$500,000

The Municipality would like to inform you that by-law 1080-18 to increase the transfer tax rate on the transfer of a building whose tax base exceeds \$500,000 was adopted at the Municipal meeting on September 4.

Section 2 of the *Act Respecting Duties on Transfers of Immovables*, grants the Municipalities the authority to set the rates, by regulation, for this tax bracket. This summer, Municipal Council called for comments from the residents in order to make a decision.

Henceforth, the transfer tax rate on the transfer of a building for the portion of the tax base exceeding \$500,000 is set as follows:

2% for properties between \$500,000 and \$749,999.99
2.5% for properties between \$750,000 and \$999,999.999
3% for properties over \$1,000,000

You can consult the complete by-law on our website in the Council Meetings section, under Municipality.

Drone Overflights As Part of the Chelsea Creek Slope Prevention and Stabilization Project



From October 8 to December 14, 2018, the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* (MTMDET) will conduct overflights over Chelsea Creek's neighborhood using drones. These overflights will be carried out for prevention and monitoring pending the completion of specific preventive work. They will be used to take aerial photographs and surveillance videos of the slope along the waterway, for civil security purposes, as part of a mandate carried out for the Geotechnical and Geological Directorate of the MTMDET.

The images captured will be analyzed by MTMDET geotechnical engineers to verify the evolution of the watercourse. Overflights will be conducted when sunlight conditions are optimal, at a regular interval depending on weather conditions.

Legalization of Cannabis : Council Will Vote On the By-law During Next Council Meeting



During the upcoming meeting, the Municipal Council will vote on the standardized by-law regulating the use of cannabis in public spaces.

The notice of motion and the draft by-law were submitted during the last Council meeting on October 2. This by-law (18-RM-04) will replace by-law number 17-RM-04 previously aimed at maintaining public peace and good order within the limits of the Municipality of Chelsea. The draft regulation provides for a ban on smoking, of any material, in public spaces. You can consult it in the agenda of the last municipal council meeting, on page 182, posted on our website.